

Ministère du travail et des solidarités

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 4 décembre 2025 portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2026**

NOR : TRSR2530590A

Le ministre du travail et des solidarités et la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 97-364 du 18 avril 1997 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2025 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles pour l'année 2026 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères chargés des affaires sociales ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont promus au grade de contrôleur du travail hors classe, au titre de l'année 2026, les contrôleurs du travail de classe normale dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
DESSEAUX	Jocelyne
DRICI	Kamel
GARNEAU	Philippe
THIRIET	Damien
CHASSAGNETTE	Arnaud
EZGULIAN	Catherine
TANNEAU	Jean-Pierre

Soit 29 % de femmes et 71 % d'hommes promus pour 44 % de femmes et 56 % d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 4 décembre 2025.

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN